



Observatoire  
international  
des droits  
linguistiques

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL  
DES DROITS LINGUISTIQUES

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Faculté de droit  
Université de Moncton  
Juillet 2018

## MOT DU DIRECTEUR

L'année 2017-2018 a été marquée par la passation du flambeau, de M<sup>e</sup> Michel Doucet, directeur-fondateur, à moi-même, Érik Labelle Eastaugh, successeur à la direction de l'Observatoire international des droits linguistiques.

À mon arrivée, mon objectif était de poursuivre mes recherches en matière de droits linguistiques et de diriger les activités existantes de l'Observatoire. Étant en opération depuis 2010, l'Observatoire s'est bien établi au fil des ans, notamment avec la *Revue de droit linguistique*, dont les textes sont évalués par les pairs, et le *Blogue sur les droits linguistiques*.

Lors de ma première année à titre de directeur, j'ai participé à un colloque, donné deux conférences et rédigé plusieurs textes, lesquels ont été soumis et acceptés pour publication dans diverses revues dont la *University of Toronto Law Journal*, revue de renom international en matière de théorie du droit.

Comptant maintenant près d'une année d'expérience, j'anticipe avec engouement le déroulement de la prochaine année à titre de directeur, tout en sachant toutefois qu'un défi de taille nous attend : celui du financement à long terme de l'Observatoire international des droits linguistiques.



Érik Labelle Eastaugh  
Directeur  
Observatoire international des droits linguistiques

## MANDAT ET STRUCTURE

L'Observatoire international des droits linguistiques a ouvert ses portes en janvier 2010. La Faculté de droit, pour prolonger le rayonnement qu'a connu le Centre international de la common law en français pendant près de 20 ans, a souhaité poursuivre son engagement dans les dossiers linguistiques en mettant sur pied l'Observatoire international des droits linguistiques.

Le mandat de l'Observatoire est de « développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit et sur les scènes provinciale, nationale et internationale ».

L'article trois de ses statuts prévoit que « les affaires de l'Observatoire international des droits linguistiques sont gérées par un comité de gestion, composé des personnes suivantes », pour l'année 2017-2018 :

- Fernand de Varennes, doyen et président du comité de gestion
- Michel Bastarache, expert en droit linguistique
- André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
- Karine McLaren, représentante du CTTJ
- Denis Roy, représentant du corps professoral

Le présent rapport est rédigé et présenté à l'Assemblée de la Faculté en conformité avec l'article cinq des statuts de l'Observatoire.

## ÉVÉNEMENTS

### Conférence de son Excellence Michaëlle Jean

Le 15 mars 2018, Son Excellence Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, a donné la conférence annuelle J.-Fernand Landry à la Faculté de droit. Lors de son séjour, elle a également signé un protocole d'entente avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton visant à faire de l'Observatoire un partenaire-clé dans le développement de collaborations scientifiques au sein de la Francophonie. En tant que directeur de l'Observatoire, j'ai été impliqué dans la négociation de cette entente ainsi que dans l'organisation de la visite de Mme Jean, et j'ai eu l'honneur de présenter cette dernière au nom de la Faculté lors de sa conférence.

### Conférence de l'honorable Suzanne Côté

Le 24 novembre 2017, à l'invitation de l'Observatoire, l'honorable Suzanne Côté, juge à la Cour suprême du Canada, a prononcé une conférence sur les droits linguistiques intitulée *Canada 150 : Bilan des droits linguistiques*, à laquelle était invitée toute la communauté juridique francophone du Nouveau-Brunswick. Plus de 120 personnes ont assisté à l'événement.

### PUBLICATIONS

#### La Revue de droit linguistique

Durant l'année 2017-2018, l'Observatoire a publié le quatrième volume, lequel sera combiné avec le cinquième volume de la *Revue de droit linguistique* au cours de l'année 2018-2019.

Le quatrième volume contient l'article suivant :

1. Érik Labelle Eastaugh, « Enforcing Part VII of the Official Languages Act: The structure of s. 41 as a legal norm » (2017) 4 RDL 1-51.

#### Le Blogue sur les droits linguistiques

En 2017-2018, les textes énoncés ci-dessous ont été publiés sur le blogue :

- Michel Doucet, « Procédure de nomination du Commissaire aux langues officielles du Canada : à repenser » (1<sup>er</sup> juin 2017);
- Lorena Fontaine, David Leitch, Andrea Bear Nicholas et Fernand de Varennes, « What Canada's New Indigenous Languages Law Needs to Say and Say Urgently » (15 septembre 2017);
- Philippe Morin, « Quelques points à retenir de l'affaire *Sonier c. Ambulance Nouveau-Brunswick Inc.* » (18 décembre 2017);
- Philippe Morin, « Le bilinguisme des juges à la Cour suprême du Canada : un exemple d'opposition à l'égalité formelle des deux langues officielles » (5 février 2018).

#### Les articles évalués par les pairs

1. Érik Labelle Eastaugh, « Jurilinguistique et égalité : les droits linguistiques en tant qu'accords incomplètement théorisés » (2018) *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* [à paraître].

2. Érik Labelle Eastaugh, « The Concept of a Linguistic Community » (2018) *University of Toronto Law Journal* [à paraître].

#### Les articles sans comité d'évaluation

1. Érik Labelle Eastaugh, « Les droits linguistiques au niveau fédéral » dans Michelle Landry et al., dir., *L'état de l'Acadie*, Institut du nouveau monde, 2018 [à paraître].
2. Érik Labelle Eastaugh et Philippe Morin, « Le droit à l'instruction en Atlantique » dans Michelle Landry et al., dir., *L'état de l'Acadie*, Institut du nouveau monde, 2018 [à paraître].
3. Érik Labelle Eastaugh, « La partie VII de la *Loi sur les langues officielles* : défis surmontés et enjeux à venir » (2018) *Revue de droit linguistique - numéro spécial* [à paraître].
4. Philippe Morin, « Les droits linguistiques en Atlantique » dans Michelle Landry et al., dir., *L'état de l'Acadie*, Institut du nouveau monde, 2018 [à paraître].
5. Philippe Morin, « Michel Doucet, initiateur de modifications législatives » (2018) *Revue de droit linguistique - numéro spécial* [à paraître].
6. Philippe Morin, « L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* » (2018) *Revue de droit linguistique - numéro spécial* [à paraître].
7. Yves Goguen et Philippe Morin, « Le monde associatif et les droits linguistiques » (2018) *Revue de droit linguistique - numéro spécial* [à paraître].

#### Comité éditorial

Le directeur a été nommé membre du comité éditorial de *Francophonies d'Amérique*, revue pluridisciplinaire qui s'intéresse aux « diverses facettes de la vie française » dans les régions de l'Ontario, l'Acadie, l'Ouest canadien, le Québec, les États-Unis et les Antilles. La revue publie des « analyses et des études à la fois savantes et accessibles à un public qui s'intéresse aux « parlants français » en Amérique du Nord ».

#### COLLOQUES ET CONFÉRENCES

##### Colloque en l'honneur de Michel Doucet

Organisé par Me Michel Bastarache, Me François Larocque et M. Philippe Morin, le colloque, qui avait pour but de souligner la carrière du directeur-fondateur de l'Observatoire, a eu lieu le 9 juin 2017 à la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Au cours de sa carrière, Michel Doucet a été impliqué d'une façon ou d'une autre dans les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick et au Canada. À l'exception de quelques provinces et territoires, il a mis son savoir-faire et ses connaissances au profit des autres et des droits linguistiques. À la veille de la retraite universitaire, nous lui avons rendu hommage pour une carrière qu'il a dévoué à l'enseignement, à la publication et à la défense des minorités linguistiques du Canada.

Environ une centaine de personnes sont venues écouter 15 conférenciers et conférencières, qui ont tous et toutes donné une conférence au sujet d'un aspect particulier des droits linguistiques, tout en y soulignant la contribution de Michel en la matière.

Comme suite au colloque, nous publierons les actes dans un numéro spécial de la *Revue de droit linguistique* au cours des prochains mois.

### **Regards croisés et autochtones des problématiques linguistiques au Canada et au Québec**

Organisé par l'Observatoire national en matière de droits linguistiques de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, le directeur y a donné, le 8 septembre 2017, une conférence intitulée *L'égalité réelle dans le domaine de la santé : quel rôle pour l'autonomie institutionnelle*.

### **Conférence de l'AJEFNB**

Le directeur a donné une conférence intitulée « Comment démontrer l'atteinte au droit à l'égalité en matière linguistique : analyse de la jurisprudence », laquelle a été présentée à la suite d'une invitation de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick et de l'Association du Barreau canadien à titre de formation professionnelle reconnue par le Barreau du Nouveau-Brunswick, le 27 mars 2018, Moncton.

### **Conférence à Londres**

Le 10 novembre 2017, le directeur a présenté une conférence intitulée « Equality in a language rights context » au personnel de Minority Rights Group International, à Londres, au Royaume-Uni. MRGI est une ONG qui œuvre dans plus de 60 pays à travers le monde pour défendre les intérêts de groupes minoritaires désavantagés et de peuples autochtones.

### **Consultation - Révision du Règlement sur les langues officielles**

Le 6 décembre 2017, le directeur a rencontré deux représentants du Conseil du Trésor du Canada dans le cadre d'une consultation menée par ces derniers dans le but d'une

modification éventuelle du *Règlement Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services*.

## Les médias

**5 oct. 2017** - Entrevue avec Radio-Canada Alberta au sujet du rapport spécial du Commissaire aux langues officielles au sujet d'Air Canada.

**5 oct. 2017** - Entrevue avec Stephany Laperrière de Radio-Canada au sujet de la proposition du Commissaire aux services en français de l'Ontario de désigner toute la province en vertu de la Loi sur les services en français.

**Le 7 mars 2018** - Entrevue à la télé de Radio-Canada : « La SANB dénonce la position de la Force policière de Fredericton sur les droits linguistiques »<sup>1</sup>.

**Le 7 mars 2018** - Entrevue avec le quotidien L'Acadie Nouvelle : « Police : une recommandation qui pourrait nuire aux francophones »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1087708/policiers-francophones-acadiens-loi-langues-officielles>.

<sup>2</sup> <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2018/03/07/police-une-recommandation-qui-pourrait-nuire-aux-francophones/>.